
AVIS AUX LECTEURS

L'ambassade du Canada à Koweït a cerné les possibilités de commercialisation que le secteur des pêches offre aux exportateurs canadiens de poissons et de fruits de mer. Ce rapport a été préparé en vue de fournir aux PME canadiennes du secteur des pêches des renseignements généraux sur les marchés des États arabes du Golfe.

On y donne un aperçu des débouchés commerciaux susceptibles de les intéresser, y compris des données sur les économies des États arabes du Golfe et sur les structures de consommation locales. On y trouve également des renseignements sur les importations, les occasions de commercialisation et l'accès au marché. Les exportateurs canadiens intéressés par le marché des États arabes du Golfe y trouveront également une liste des principaux importateurs, grossistes, distributeurs et utilisateurs de poissons et de fruits de mer, ainsi que les listes des centres de commerce international établis au Canada et des directions commerciales géographiques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

On a pris grand soin, dans la préparation de ce rapport, de vérifier l'exactitude des données fournies. *Toutefois, on recommande aux exportateurs canadiens de produits de la pêche de vérifier toute donnée pertinente avec leurs relations d'affaires et de respecter rigoureusement les exigences des importateurs et les règlements des autorités du Koweït, des Émirats arabes unis, de Qatar, d'Oman et de Bahreïn.*

Le présent rapport fait partie d'une série de guides à l'intention des exportateurs canadiens sur divers marchés étrangers, préparés par le Secrétariat de la liaison sectorielle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Pour toute question relative au présent rapport, ou à d'autres rapports de la même série, prière de s'adresser au Secrétariat de la liaison sectorielle, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) [télécop. : (613) 943-1103]. On peut se procurer une version de ce document par le biais de FAXLINK, en composant le (613) 944-4500.

La préparation et la mise en forme de ce rapport ont été confiées à Gary G. Smith, d'*INFI-GAR*. Le texte a été relu et approuvé par Martin Foubert, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.